

Séance publique du 11 février 2008

Délibération n° 2008-4766

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Ecully

objet : **ZAC de Moulin Berger - Suppression de l'opération**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La ZAC de Moulin Berger située au nord d'Ecully, à l'intersection des chemins du Cuers et du Tronchon, a été créée par délibération du conseil de Communauté du 19 décembre 1988. Son aménagement a été confié par voie de convention à la société Stim entreprises.

L'objet de cette ZAC était d'aménager des terrains en vue, principalement, de la construction de bâtiments à usage d'activités tertiaires.

Portant initialement sur 32 654 mètres carrés de terrains, la ZAC a fait l'objet d'une modification en 1993. Le périmètre a alors été étendu à 38 654 mètres carrés et l'enveloppe prévisionnelle des constructions de 13 064 mètres carrés de surface hors œuvre nette (SHON) à 15 800 mètres carrés de SHON.

Le programme d'équipements publics (PEP), portant sur la création de voiries, réseaux secs et humides ainsi que sur la réalisation d'espaces verts, a été entièrement réalisé.

L'enveloppe définitive globale de mètres carrés de SHON vendus est de 14 717.

Les formalités de remise d'ouvrages aux collectivités et les régularisations foncières ont été effectuées.

Au regard de ces éléments, il est proposé de procéder à la suppression de la ZAC de Moulin Berger à Ecully ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

Prononce la suppression de la ZAC de Moulin Berger à Ecully.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,